

Réf: Dossier N° 055906

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HERMANN
LAURA MIHYA » en abrégé « SCI HLM »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème TRANCHE, Lot 60,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/11/ 2021 reçus par Me ASHANTY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09/11/ 2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

HERMANN LAURA MIHYA » en abrégé « SCI HLM »

Objet : -L'acquisition en propriété ou en jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis;

-La mise en valeur desdits immeubles; La gestion de tous biens immeubles;

-L'administration et l'exploitation par la location ou autrement des immeubles construits ou à construire; La promotion immobilière ;

-L'édification de toutes constructions sur lesdits immeubles;

-L'entreprise de tous travaux en tous corps d'état du bâtiment;

-L'entreprise de tous travaux de voirie, canalisations d'eau, d'égouts, de gaz et d'installation d'éclairage sur lesdits immeubles;

-L'acquisition par voie d'apport, d'achat ou d'échange la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration ou l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis;

-Le lotissement de tous terrains bâtis ou non, de tous droits et biens immobiliers ;

-L'emprunt auprès de tous organismes pour la réalisation de tous projets immobiliers;

Et généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8ème TRANCHE, Lot 60, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DERBE GBIGOUE JEAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B40-00151 du 25/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36619/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

